

# TENTATIVE DE MEURTRE DE LA JUSTICE, LE PROCÈS FICTIF DU BARREAU TOULOUSAIN MOBILISÉ POUR LES JUSTICIABLES

Le Barreau de Toulouse continue de dénoncer le manque de moyens matériels et humains au Tribunal Judiciaire de Toulouse et présente le procès fictif « Tentative de meurtre de la justice », le mercredi 8 février 2023 à 19h.

Toulouse, le 27 janvier 2023

Dans la continuité de la motion adoptée le 17 janvier dernier par le Barreau de Toulouse réuni en assemblée générale, les avocats de la ville rose continuent de se mobiliser pour les justiciables avec l'organisation d'un procès fictif.

Sous la forme d'un procès de Cour d'assises, cette audience dénoncera le manque de moyens humains et matériels affectant le Tribunal Judiciaire de Toulouse.

Des témoins viendront à la barre présenter, de façon concrète, les conséquences de cette situation sur l'activité du Tribunal et pour les justiciables : reports des audiences, priorisation de certains contentieux, renouvellement de mesures sans audience, délais déraisonnables pour saisir le Juge aux affaires familiales...

Par ce procès fictif, le Barreau de Toulouse souhaite alerter les pouvoirs publics sur le fonctionnement dégradé du Tribunal Judiciaire de Toulouse et sur l'urgence à le doter en magistrats, greffiers et personnels de greffe, en nombre suffisant pour faire face à la croissance exponentielle du nombre d'habitants de la région toulousaine mais également pour permettre le remplacement des magistrats, greffiers, personnels de greffe absents.

Ouvert au public, le procès « Tentative de meurtre de la justice » se tiendra à la salle Tolosa de l'ICT - 29 rue de la Fonderie à Toulouse (métro Carmes). L'entrée étant gratuite, le Barreau de Toulouse donne rendez-vous le mercredi 8 février à 19h à tous les défenseurs du système judiciaire français et plus largement à tous ceux qui souhaitent connaître la réalité des dysfonctionnements de la justice toulousaine.

Le procès sera aussi retransmis en direct sur la chaîne YouTube de l'Ordre des Avocats du Barreau de Toulouse : @BarreauToulouse.



## CONTACTS PRESSE

Maiwenn Racapé - 05 32 36 07 11  
[maiwenn.communication@ordre-avocats-toulouse.fr](mailto:maiwenn.communication@ordre-avocats-toulouse.fr)  
Véronique Christoph - 05 61 14 91 50  
[veronique.communication@ordre-avocats-toulouse.fr](mailto:veronique.communication@ordre-avocats-toulouse.fr)

[avocats-toulouse.com](http://avocats-toulouse.com)

